

<http://sbssa.spip.ac-rouen.fr/?Les-rapports-de-l-inspection-generale-de-l-Education-nationale-Bilan-des>



Les rapports de l'inspection générale de l'Éducation nationale : Bilan des sections d'enseignement général professionnel adapté (SEGPA)



Date de mise en ligne : mardi 29 janvier 2019

- Filière SEGPA - Références nationales -

Copyright © sciences biologiques et sciences sociales appliquées - Tous droits
réservés

La circulaire n° 2015-176 du 28 octobre 2015 relative aux sections d'enseignement général et professionnel (Segpa) souligne que cette structure a toute sa place dans le traitement de la grande difficulté scolaire. Le rapport d'inspection générale met en perspective les réalités observées sur le terrain avec le principe de la Loi du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'École de la République qui reconnaît « que tous les enfants partagent la capacité d'apprendre et de progresser » et que le service public de l'éducation veille « à l'inclusion scolaire de tous les élèves, sans distinction. Il propose un bilan de la mise en place de dispositifs inclusifs et de l'évolution de la structure Segpa, et explore les pistes susceptibles de faire progresser leur organisation et leur fonctionnement.